

## DEMANDE D'ARRETE DE STATIONNEMENT DEMENAGEMENT/EMMENAGEMENT

### 1/Demandeur :

Nom et prénom : .....

Demeurant : .....

Téléphone (portable en priorité) : .....

Email : .....

### 2/Lieu du :

DEMENAGEMENT

EMMENAGEMENT

Numéro de voirie et rue : .....

Période du (date + heure) ..... au (date + heure) .....

**(Attention : pour des raisons de tranquillité publique, les manutentions ne sont pas autorisées entre 20h00 et 07h00)**

Nombre d'emplacements ou longueur souhaitée du stationnement : .....

**(Attention : vérifier la possibilité de réservation du stationnement)**

Matériel utilisé (ex : monte-chARGE) : .....

### 3/Si déménagement effectué par une entreprise :

Nom, adresse et téléphone : .....

.....

Observations particulières : .....

.....

### 4/Je souhaite que l'arrêté me soit transmis par :

Email au demandeur       courrier au demandeur       tenu à disposition à l'accueil de la mairie

**J'accepte les conditions ci-après (cocher la case n°3 si besoin en plus) :**

- Les demandes sont à transmettre au minimum 15 jours avant la date du déménagement par mail à l'adresse suivante : mairie@vernaizon.fr ou par courrier Mairie de Vernaizon - 24 place du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945.**
- Le demandeur est chargé de la mise en place des panneaux d'interdiction de stationner (avec pictogramme de mise en fourrière) ainsi que de l'affichage de l'arrêté municipal dessus, 7 jours à l'avance minimum et de veiller à son maintien sur place. La police municipale sera contactée impérativement dès la mise en place afin d'effectuer un constat au 04 72 50 01.**
- Un prêt de panneaux mobiles est possible sous conditions (voir modèle de demande).**

Fait le :

Signature du demandeur :